JDC

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

1 - Créez votre compte sur **www.mon.service-public.fr**
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS AU 208

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Chef de projet : QUENTIN PERRET (DGA/CCOM) - STEPHANE BARRIO (DGA/CCOM) / Directeur artistique / Graphisme : ROMEL ZEIC (DGA/CCOM) / Crédit photographique : SCPAD - Impression et façonnage : PEC - PDP (DGA/EPAC) - JUILLET 2024

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE.GOUV.FR